



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 juin 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

### Débat consacré à l'intégration

### Compte rendu analytique de la 15<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 30 mars 2015, à 10 heures

*Président* : M. Drobnjak (Vice-Président)..... (Croatie)

## Sommaire

Parvenir au développement durable par la création d'emplois et la recherche d'un emploi décent (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents ([srcorrections@un.org](mailto:srcorrections@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

15-05040X (F)



Merci de recycler



*En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Drobnyak (Croatie), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10*

### **Parvenir au développement durable par la création d'emplois et la recherche d'un emploi décent**

*Ouverture du débat*

1. **Le Président**, ouvrant le débat du Conseil économique et social, consacré à l'intégration, dit que le chômage et le sous-emploi demeurent les priorités absolues de nombreux pays. Assurer suffisamment de possibilités d'emploi et de travail décent pour tous est l'un des impératifs les plus urgents auxquels sont confrontées les nations. Les plans de protection sociale ne protègent pas adéquatement les jeunes, les travailleurs à bas salaires et peu qualifiés, les vieux, les handicapés, les autochtones, les travailleurs migrants et ceux qui exercent dans l'économie parallèle. L'application des normes internationales du travail et des principes et droits fondamentaux régissant l'emploi dans des conditions de non-discrimination, d'équité, d'égalité, de sécurité et de dignité, est encore loin d'être pratiquée.

2. Nombre des représentants du Forum de la jeunesse au Conseil économique et social ont déclaré que le chômage venait en tête de leurs préoccupations. Dans la Déclaration ministérielle du Conseil en 2012, on a souligné que la promotion d'une croissance économique soutenue, inclusive et équitable était nécessaire à l'accélération des progrès en vue de réaliser les objectifs du Millénaire et de promouvoir le développement durable, mais que cela ne suffisait pas, et que la croissance devrait permettre à chacun, en particulier aux pauvres, de participer et de bénéficier des chances économiques, favoriser la création d'emplois et de sources de revenus, avec l'appui de politiques sociales efficaces.

3. La session consacrée à l'intégration mettra en évidence la manière dont la création d'emplois décents pourrait permettre l'intégration équilibrée des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable. Cette intégration est au cœur de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Ce ne sera pas tâche facile; il faudra des compromis de courte durée pour des bénéfices à long terme. La création d'emplois et le travail décent

pour tous seront une importante composante du programme de développement pour l'après-2015 comme en témoigne l'objectif de développement durable 8 qui prévoit la promotion d'une croissance économique pour tous et durable, le plein emploi et l'emploi productif ainsi qu'un travail décent ouverts à tous. Les capacités productives, l'emploi, le travail décent et la protection sociale doivent tenir une place plus importante dans le programme de développement pour l'après-2015. Il faut en premier lieu établir des cibles et des indicateurs appropriés en harmonie avec les valeurs et les objectifs de base énoncés dans la Déclaration du Millénaire, notamment en rapport avec leur importance dans la lutte pour la croissance, et contre la pauvreté et les inégalités.

*Déclaration du Vice-Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale au nom du Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.*

4. **M. Gunnarsson** (Observateur de l'Islande) Vice-Président de l'Assemblée générale, s'exprimant au nom du Président de l'Assemblée générale dit que pour réaliser les objectifs primordiaux du nouveau programme de développement, notamment l'élimination de la pauvreté et le développement durable, la création d'emplois pour tous est essentielle. Malgré les notables progrès accomplis durant la dernière décennie pour réduire la pauvreté, le chômage a augmenté, en particulier depuis la crise économique et financière de 2008. Plus de 200 millions de personnes dans le monde se trouvent actuellement au chômage et, selon l'Organisation mondiale du travail, il faut s'attendre à voir ce chiffre augmenter au cours des prochaines années. Près de 900 millions de travailleurs ne gagnent pas suffisamment pour s'élever avec leur famille au-dessus du seuil de pauvreté de deux dollars par jour. Les femmes et les jeunes continuent de pâtir anormalement du chômage, tandis que les inégalités de salaires se sont accentuées dans la plupart des pays.

5. Une approche holistique et intégrée est nécessaire pour réduire le chômage et créer davantage d'emplois de qualité. Les efforts pour accroître l'emploi et les possibilités d'emploi doivent être sous-tendus par la promotion d'une croissance de l'économie, régulière, durable et au profit de tous. Pour de nombreux pays, notamment les pays les moins avancés et les pays en développement cela représentera une transformation

structurelle et une diversification économique vers les secteurs de haute productivité tels que l'industrie et les services. Comme l'agriculture est la principale source d'emplois dans nombre de pays en développement, il faudra prendre des mesures pour intensifier la productivité et la valeur ajoutée de manière à accroître le rendement et les revenus de ceux qui travaillent dans ce secteur.

6. Le commerce national, régional et international, qui était le moteur de la croissance, devra être favorisé et développé, vu notamment le ralentissement du commerce mondial des marchandises. Dans ce contexte, il est critique de disposer d'un régime commercial réglementé et il serait grand temps de conclure le Cycle de Doha sur les négociations commerciales, commencé en 2001. La communauté internationale devra donner suite à l'Accord de facilitation des échanges, conclu lors de la neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2013, pour relancer le système commercial multilatéral.

7. L'encouragement à la croissance dans le secteur du tourisme s'est soldé par un chiffre d'affaires mondial de 1 400 milliards de dollars en 2013. L'incidence du tourisme sur l'emploi est considérable et dépasse les secteurs dans lesquels les touristes dépensent leur argent directement. Vu l'effet multiplicateur du tourisme et ses liens avec de nombreux secteurs de l'économie, il devrait être mis en valeur et développé en vue de ses retombées bénéfiques sur l'emploi.

8. Il est certain que les situations varient d'un pays à l'autre, il serait donc impossible d'établir un modèle ou une méthode universels concernant la création d'emplois et de travail décent pour tous. Il appartient à chaque État de trouver le bon dosage des politiques sur la base de sa propre situation nationale. Simultanément, la coordination internationale de politiques macroéconomiques, de réglementations du marché de l'emploi et autres politiques pertinentes peut jouer un rôle appréciable. Pour de nombreux pays en développement il est crucial d'attirer l'investissement direct étranger, de bénéficier du transfert des technologies et de se doter de capacités afin de pouvoir transformer leur économie et renforcer leurs possibilités de création d'emplois. Il faudra en outre adopter des politiques propices au travail des femmes, y compris la promotion de l'égalité des salaires, un

contexte de travail favorable à l'égalité des sexes, ainsi que des chances égales d'avancement dans la carrière.

9. Il faut faire plus pour lutter contre le chômage des jeunes, car non seulement il entraîne des coûts économiques élevés mais risque aussi de fragiliser la stabilité sociale et politique. De meilleurs systèmes d'éducation et de formation alliant enseignement scolaire et professionnel faciliteraient une transition plus naturelle entre l'école et le milieu de travail. Il faudra aussi s'efforcer de créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat, notamment en facilitant l'accès à un crédit abordable. Le 1<sup>er</sup> juin le Président de l'Assemblée générale organisera une réunion thématique de haut niveau avec le Fonds des Nations Unies pour la population et l'organisation internationale du travail (OIT) sur les dividendes démographiques de l'emploi des jeunes. Cette manifestation donnera aux États Membres et aux parties prenantes l'occasion d'échanger leurs vues sur les moyens pratiques de travailler avec les gouvernements des pays qui connaissent une explosion démographique des jeunes afin de faire en sorte que les investissements nécessaires produisent des dividendes démographiques, notamment par des possibilités d'emploi pour les jeunes.

10. Il importe de veiller à ce que les travailleurs puissent accomplir leurs tâches dans des conditions sanitaires et de sécurité adéquates et que leurs droits soient protégés. Les mesures de protection sociale, y compris les indemnités de chômage et les soins de santé, doivent donc être mises en œuvre et améliorées. La protection de l'environnement doit aussi être une priorité dans toute stratégie de croissance et de développement. Des études ont montré qu'avec l'adoption de politiques appropriées la transition vers une économie verte pouvait donner l'occasion de créer des emplois de haute qualité sans assimilation nécessaire à des pertes d'emplois. D'ici à la tenue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement en juillet 2015, à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 en septembre et à l'accord sur le changement climatique mondial en décembre, la communauté internationale a une occasion sans précédent de changer le monde pour le mieux. Il conviendra de redoubler d'efforts pour créer des possibilités d'emploi et offrir un travail décent à tous afin que chacun puisse contribuer au développement durable et en retirer des avantages.

*Déclaration du Vice-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*

11. **Le Vice-Secrétaire général** dit qu'il est heureux d'accueillir des représentants de gouvernements, de syndicats, de la société civile et d'entreprises du monde entier. Durant les trois prochains jours, le Conseil étudiera la manière de réussir le développement durable par la création d'emplois et de conditions de travail décent pour tous. Ainsi que l'a souligné le Vice-Président du Conseil il s'agit d'un redoutable et pressant défi pour tous les pays et tous les secteurs de la société. Conformément aux objectifs fondamentaux de son programme universel l'Organisation se doit de créer des sociétés pacifiques, équitables et ouvertes. Il est fondamental qu'en ce monde troublé et turbulent, chacun puisse vivre dans la dignité.

12. Le chômage et le sous-emploi restent dangereusement élevés. Les emplois décents qui assurent un juste salaire, de bonnes conditions de travail, l'accès à la protection sociale et à la liberté syndicale ne sont pas l'apanage de tous. De nombreux travailleurs dans les pays développés comme en développement se trouvent cernés dans des emplois informels et mal rémunérés. Les travailleurs migrants risquent l'exploitation et la discrimination. Les femmes gagnent moins que les hommes et courent le risque de devenir des ouvrières vulnérables employées à des tâches dangereuses. Les travailleurs du secteur non institutionnalisé sont souvent privés de protection sociale et perçoivent de bas salaires dans de pénibles conditions de travail, éventuellement en violation de leurs droits fondamentaux. C'est pourquoi il faut se préoccuper en premier lieu d'assurer une protection suffisante aux femmes, aux jeunes, aux autochtones et aux handicapés. Toutes ces difficultés devront être prises en compte afin de construire un avenir équitable d'où la pauvreté soit éliminée, où les gens soient autonomes et les débouchés à la portée de tous.

13. Le monde est confronté à une crise de l'emploi dont les jeunes en particulier font les frais. Soixante-treize millions de jeunes dans le monde cherchent du travail. Ils courent trois fois plus de risques que les adultes de se trouver au chômage. Plus nombreux encore sont ceux qui se trouvent piégés dans des emplois où ils sont exploités. Il est impératif de ne ménager aucun effort pour créer des emplois pour les jeunes. Leur exaspération est compréhensible et amoindrit leur confiance envers le gouvernement et les

institutions nationales et internationales. Les jeunes doivent recevoir l'éducation et la formation qui leur ouvrent des emplois. Cela implique aussi le soutien aux jeunes entrepreneurs afin qu'ils puissent réussir et créer des emplois pour d'autres. Il faut donner aux jeunes de l'espoir et des chances. Travailler avec les jeunes et pour les jeunes est une priorité absolue du Secrétaire général. Il a nommé Ahmad Alhendawi, Envoyé pour la jeunesse, et le Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat, met actuellement au point, sous la direction de l'OIT une initiative conjointe des Nations Unies sur l'emploi des jeunes.

14. Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable s'est appuyé sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour élaborer un nouveau programme universel et adapté. La communauté internationale doit promouvoir une croissance économique qui soit à la fois durable et profitable à tous. – une croissance qui assure le plein emploi et un travail décent pour tous. L'intervenant souhaite indiquer quelques pistes à suivre pour relever ce défi. Premièrement, les politiques régissant le marché du travail doivent réserver aux femmes les mêmes possibilités d'accès et les mêmes chances qu'aux hommes. Ces politiques doivent en outre se préoccuper spécialement des jeunes et des handicapés. Tous les travailleurs doivent recevoir une compensation appropriée pour leurs services et avoir des conditions de travail acceptables, et une protection sociale minimale doit leur être garantie. L'écart des salaires entre hommes et femmes doit être réduit et le principe du salaire égal pour un travail d'égale valeur doit être appliqué. La prestation de soins au foyer et le travail ménager doivent être reconnus et valorisés et en outre, le partage des responsabilités domestiques entre hommes et femmes doit être encouragé.

15. Deuxièmement, la communauté internationale doit investir dans une économie tournée vers l'avenir et une économie verte. Les gouvernements et les entreprises pourraient prendre des initiatives de production favorables à la sécurité alimentaire et à celle de l'approvisionnement en eau, promouvoir les énergies renouvelables et minimiser les répercussions négatives sur l'environnement. La croissance à faible intensité de carbone, outre qu'elle est génératrice d'emplois, peut accroître la sécurité alimentaire, améliorer la santé publique, préserver les écosystèmes essentiels et rendre les villes plus résilientes. Toutefois,

la transition vers une économie moderne et verte va demander des mesures de protection sociale bien adaptées, veillant à ce que nul ne soit laissé pour compte. Le développement durable ne peut se réaliser sans que la création d'emplois et de conditions de travail décent pour tous devienne prioritaire dans le programme de développement pour l'après-2015. L'intervenant dit qu'avec le Secrétaire général, il espère rester en contact étroit avec le Conseil sur la voie à suivre pour l'élaboration d'une stratégie cohérente, effective, équitable visant à réaliser ces objectifs d'une importance vitale.

#### *Déclarations liminaires*

16. **M. Kikwete** (Observateur de la République-Unie de Tanzanie), Président de la République, approuve l'inclusion du travail décent et de la création d'emplois dans les objectifs de développement durable proposés, car ces mesures sont vitales pour garantir un développement humain authentique, la sécurité et la stabilité sociale sur le plan national et international. Dans son Agenda 2063 l'Union africaine engage les pays à mettre en œuvre des programmes réalistes, générateurs de croissance partagée, d'emplois décents et de chances économiques pour tous. On compte à l'échelle mondiale 201 millions de chômeurs et on aura besoin de créer 280 millions de nouveaux emplois d'ici à 2019. De plus, près de la moitié des personnes employées dans le monde, dont une majorité de femmes, travaillent encore dans des conditions de vulnérabilité, sans garantie d'accès à un travail décent et à la protection sociale. C'est une situation inacceptable qui doit être changée.

17. La situation en Afrique est inquiétante, et demande d'urgence une attention spéciale. Sur 37 millions d'emplois créés au cours de la dernière décennie, 28 % seulement peuvent être considérés comme décents. Cela étant, on a environ 122 millions de nouveaux venus sur le marché du travail africain par an. Étant donné que l'Afrique compte environ 200 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans – chiffre qui devrait doubler d'ici à 2045 – il y aura beaucoup trop de chômeurs africains, essentiellement des jeunes hommes et femmes. Cette situation se présente à la fois comme une chance et un défi. Une chance en ce sens que les investisseurs cherchant à embaucher trouveront de la main d'œuvre toute disponible, à condition qu'elle ait les compétences requises; mais ce sera un défi si l'on ne trouve pas d'emplois. Ces armées de

jeunes chômeurs, en nombre toujours croissant, peuvent devenir une menace pour la stabilité sociale et la sécurité nationale. En effet, les jeunes chômeurs font l'affaire des rebellions et des groupes terroristes. La création d'emplois doit donc être une composante essentielle du programme de développement et des plans et programmes nationaux.

18. Des emplois se créent lorsque l'économie est en phase de croissance. Il importe donc d'élaborer des politiques économiques judicieuses qui stimulent la croissance et encouragent l'investissement. De nombreux pays africains, y compris la Tanzanie, ont enregistré de bons résultats économiques ces 20 dernières années. Plus de 10 pays africains connaissent actuellement des taux de croissance variant entre 5 et 6 %, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale. Pour l'ensemble du continent le produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 2 600 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, ce qui fera de l'Afrique l'une des économies régionales, sinon l'économie régionale enregistrant la croissance la plus rapide. Cependant, derrière ce succès se dissimule une douloureuse réalité, celle d'un taux de chômage élevé et de médiocres conditions de travail pour le peu d'emplois disponibles, surtout dans le secteur informel.

19. Les dirigeants africains apprécieraient des avis et suggestions sur la manière de maîtriser ces difficultés et d'attirer l'investissement, ainsi qu'un appui pour les plans visant à aider les jeunes entrepreneurs. Les gouvernements ont un rôle à jouer, ainsi que les partenaires de développement, le secteur privé et les autres parties prenantes. Il est évident que vu leur actuel niveau de développement et d'autres difficultés il sera impossible à beaucoup de pays africains de créer les emplois et les conditions de travail décent que requiert la réalisation du développement durable. L'Afrique regroupe 34 des pays les moins avancés. La communauté internationale doit donc aider les nations africaines à tenir le cap pour atteindre le but commun d'éliminer la pauvreté d'ici à 2030.

20. L'Afrique est déterminée à changer pour le mieux. Plusieurs nations africaines ont entrepris des réformes socioéconomiques qui ont jusqu'à présent été un succès. L'application de politiques macroéconomiques réalistes a permis au continent d'obtenir d'excellents résultats. Une meilleure gestion économique et des taux de croissance élevés ont généré des progrès visibles dans la vie socioéconomique de nombreux pays et sorti beaucoup de personnes de la

pauvreté. Ce progrès pourrait cependant être accéléré et intensifié. Les gouvernements africains aspirent à faire davantage mais ils sont entravés par le sous-développement. La communauté internationale doit donc fournir une assistance pour l'exécution de programmes et de projets axés sur la croissance économique, la création d'emplois, l'augmentation des salaires, l'élimination de la pauvreté de manière à ce que les gens puissent mener une vie décente. Les vagues de réfugiés de la mer tentant de débarquer en Europe ne cesseront pas tant que la pauvreté et le chômage submergeront l'Afrique.

21. Des progrès soutenus ont été accomplis dans les pays africains sur les fronts de la politique, de l'éthique, de la démocratie, de la gouvernance et des droits de l'homme, avec des succès variables il est vrai, mais il est certain que le continent est sur la voie ascendante. Si ces avancées sociales, politiques et économiques pouvaient se maintenir pendant encore 20 ou 30 ans la plupart des pays les moins avancés d'Afrique passeraient dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, et les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) deviendraient des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) ou même des pays développés. Le Gouvernement tanzanien s'est fixé comme objectif de passer dans la tranche des pays à revenu intermédiaire d'ici à 2025 comme annoncé dans la « Vision 2025 de développement de la Tanzanie », par la mise en œuvre de trois plans quinquennaux à moyen terme qui permettraient d'exploiter tout le potentiel de développement de la Tanzanie, d'accroître ses capacités de productivité et d'améliorer sa compétitivité.

22. Les pourparlers sur le développement durable, la création d'emplois et le travail décent devraient également mettre l'accent sur la protection sociale. Dans beaucoup de pays africains, y compris la Tanzanie, les plans de protection sociale s'adressent surtout aux employés du secteur institutionnalisé. Les réformes entreprises en 2012 pour étendre la protection sociale aux travailleurs du secteur informel, notamment les agriculteurs et les commerçants, commencent à donner des résultats positifs. Le secteur informel est considérable et constitue l'une des principales sources d'emplois en Afrique, absorbant 80 % de la main d'œuvre africaine et générant 55 % du PIB de l'Afrique sub-saharienne. Il y va de l'intérêt des économies nationales africaines comme des travailleurs du secteur informel d'institutionnaliser ce

secteur. La coopération entre les secteurs public et privé rendrait possibles le développement durable et la création d'emplois et de conditions de travail décentes, au profit de tous. Il serait possible de faire plus si la communauté internationale investissait davantage et judicieusement.

23. **M. Christie** (Observateur des Bahamas) Premier Ministre, s'exprimant également au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) dit que les États membres de la CARICOM ont bien conscience de la complexité de la situation économique mondiale et des importantes transformations en cours dans l'économie mondiale. Dans le sillage des crises économiques et financières mondiales, les conditions moins que favorables que subissent les petits États insulaires en développement de la CARICOM vont se prolonger encore loin dans la prochaine décennie. Le changement climatique est aussi devenu un problème mondial en raison des phénomènes climatiques extrêmes qui, avec la fréquence croissante des pandémies ainsi que le risque d'actes de terrorisme et de guerre, menacent de faire régresser les acquis du développement obtenus par les pays en développement ces dernières années.

24. Vu sa vulnérabilité aux chocs extérieurs, les réalités et les défis mondiaux se reflètent ou se décuplent dans la région de la CARICOM, comme en témoignent la persistante faiblesse des taux de croissance, la dette extérieure paralysante et la montée du chômage notamment parmi les jeunes. Saluant les jeunes de la CARICOM l'intervenant dit que tous les gouvernements de la région sont résolus à réaliser l'intégration des jeunes dans les économies nationales car l'avenir de ces pays dépend d'eux.

25. Les États membres de la CARICOM ont adopté des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel soit locaux soit multilatéralement appuyés, qui ne se sont pas encore traduits par une croissance régulière dans ces pays qui connaissent de graves déséquilibres macroéconomiques. Relancer la croissance économique est donc d'une importance critique pour empêcher que ne s'amenuisent davantage dans la région les acquis du développement humain. À cet égard, en 2014, les chefs de gouvernement des pays de la CARICOM ont approuvé le Plan stratégique pour la communauté des Caraïbes 2015-2019 : Repositionner la CARICOM pour faire face aux taux de chômage de plus en plus élevés, en particulier parmi les jeunes, chômage allié à l'insuffisance des

compétences dans plusieurs secteurs clefs. Le Plan passe en revue, d'une manière générale, le contenu et l'orientation des programmes de l'éducation nationale et des systèmes de formation, mettant l'accent sur l'innovation et la créativité, sur l'alphabétisation numérique et la formation à l'entrepreneuriat, ainsi que les questions se rapportant à l'égalité des sexes et au principe d'inclusion. Le Plan établit en outre des priorités visant le rebond économique, social et environnemental dans la région, en renforçant la gouvernance, la coordination des activités dans le domaine de la politique étrangère, et encourageant l'innovation et la recherche-développement. Pour donner suite aux priorités économiques les pays devront devenir compétitifs et libérer des forces économiques dynamiques pour passer à la croissance et générer des emplois dans tous les secteurs de l'économie, notamment dans l'agriculture, secteur encore loin d'être développé. Les efforts tendant à renforcer la résilience sociale et à faire progresser le développement du capital humain se concentreront sur l'éducation, les réformes, l'épanouissement des jeunes ainsi que sur la création de capacités dans l'acquisition de compétences de base. S'agissant de la résilience environnementale, les gouvernements créeront des emplois verts en accord avec les efforts de la région pour faire progresser l'adaptation aux effets du changement climatique et les stratégies d'atténuation de ces effets. La Communauté se dotera des moyens d'innover, de créer des emplois et des entreprises.

26. À la réunion intersessions de la Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM tenue à Nassau en février 2015, les entretiens se sont fixés sur la manière d'exploiter les ressources humaines, culturelles et naturelles de la région au profit de son développement économique. La Conférence a examiné les mesures qui pourraient être prises pour aider à créer un climat favorable aux industries pilotes et traditionnelles de la région pour qu'elles deviennent florissantes et contribuent davantage au développement général des États membres de la CARICOM. D'autres secteurs riches en potentiel de croissance ont été identifiés, notamment le sport et le tourisme, en vue d'encourager de nouvelles approches à la génération d'emplois et d'ouvrir de nouvelles voies à la création d'entreprises. De nombreux secteurs de l'économie seront modernisés grâce à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC), domaine dans lequel les jeunes sont particulièrement doués. Ces secteurs devraient donc être considérés

comme se prêtant à l'activité économique durable et comme débouchés pour la créativité et l'innovation. Un seul pôle de TIC dans la région constituerait un espace idéal offrant des possibilités idoine. À la création d'emplois s'ajouteraient d'autres avantages sociaux du fait que les jeunes mettraient leur ingéniosité au service d'activités productives.

27. Pour réaliser ces objectifs la CARICOM aura besoin de l'appui de la communauté internationale et souhaite donc aligner son programme sur le programme international afin que les besoins particuliers à la région et ceux des petits États insulaires en développement figurent au centre du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable. Un nouvel engagement pour un partenariat mondial assurera l'appui nécessaire aux efforts régionaux et nationaux axés sur la réalisation des objectifs de développement proposés, notamment l'objectif 8. Les emplois créés devront être de la qualité prévue par le programme de travail décent de l'OIT. Le mouvement syndical de la région de la CARICOM bénéficie du soutien de gouvernements et de l'OIT, alors qu'il cherche au moyen de négociations collectives, du dialogue social et du programme pour un travail décent à pousser la promotion d'emplois de qualité comme partie intégrante de l'avancement du développement durable dans la région. L'Organisation des Nations Unies et le Conseil économique et social en particulier, est le mieux placé pour diriger les activités menées à l'échelle mondiale dans le but d'aider les États Membres à réaliser le développement durable, notamment par la création d'emplois et la promotion du travail décent pour tous.

28. **M. Löfven** (Suède) Premier Ministre, dit que tous les ans 2 millions de personnes dans le monde meurent au travail. Chaque jour des travailleurs sont exposés à de terribles risques, des syndicalistes sont persécutés et tués, des enfants sont mis au travail de force, et des migrants sont exploités dans de terribles conditions et tout cela au nom du profit. Cependant, un monde construit sur l'exploitation des individus n'est ni éthique ni profitable alors que le travail décent et le respect des droits syndicaux fondamentaux augmentent la productivité et favorisent la croissance pour tous. Si l'on réduisait d'un quart le nombre total de décès et d'accidents sur le lieu de travail, on pourrait créer des ressources équivalent à 1 % du PIB mondial. Si un plus grand nombre de femmes entraient dans la force active,

le PIB augmenterait encore plus. La justice sociale est à la fois moralement juste et économiquement judicieuse. Il est temps que la mondialisation profite à tout le monde.

29. La mondialisation a ouvert le monde, diffusé les connaissances et les technologies et sorti des centaines de millions d'individus de la pauvreté au cours des dernières années. Toutefois la véritable mondialisation est fondée sur le partage. L'humanité toute entière se partage une planète, une économie mondiale et un marché du travail de plus en plus mondialisé. Il faut donc que chacun contribue à la tâche consistant en définitive à prendre sa part de responsabilité dans la vie active mondiale. Les représentants du travail et ceux du capital doivent collaborer en vue d'assurer aux employeurs comme aux employés des conditions équitables, dans leur intérêt mutuel et celui de la société en général.

30. Il conviendrait de mettre au point un nouveau concept général au titre duquel les divers intéressés pourraient mesurer l'avantage de collaborer à la promotion de solutions conjointes, tout en continuant de représenter leurs intérêts divers. Ce concept encouragerait la coopération entre les partenaires sociaux, apporterait la paix sur le marché du travail, favoriserait la concurrence et la stabilité économique ainsi que la prospérité commune. Les États devront ratifier et respecter les grandes conventions de l'OIT, et reconnaître ainsi aux employés le droit de se syndiquer, de négocier et de faire grève. Employeurs et entreprises du monde entier devront respecter ces droits dans la pratique, assumer leurs responsabilités sociales et être prêts à négocier des accords à l'échelon local, régional ou mondial. Les syndicats devront coopérer et avoir conscience de leurs responsabilités sociales lors des négociations, tout en contribuant à la prospérité générale des entreprises. Les États devront reconnaître les partenaires sociaux et le dialogue social comme éléments essentiels de la démocratie et encourager les accords concrets par le biais des négociations.

31. Toutes les parties prenantes ont à gagner au partage des responsabilités, point central du nouveau pacte mondial proposé. Il ne serait pas nécessaire de créer de nouvelles institutions, il suffirait de renforcer celles qui existent. Le mécanisme tripartite de l'OIT fait de cette organisation l'entité idéale pour jouer un rôle central dans le pacte mondial mais il faudra qu'elle soit renforcée afin de pouvoir diriger les

activités globales selon sa Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale sont également appelés à jouer un rôle important.

32. L'adoption des nouveaux objectifs de développement durable et du nouveau cadre de financement du développement ne doit pas être considérée comme la fin du processus. Elle doit au contraire être le point de départ d'efforts redoublés et majeurs pour réaliser un développement durable sur les plans national, régional et mondial. Ces efforts demanderont la contribution de chacun et l'adoption d'approches pratiques et concrètes. Un pacte mondial entre les parties prenantes serait un notable progrès sur la voie du développement durable sous son triple aspect. Ce sera un processus lent et difficile. Toutes les parties intéressées devront avoir la volonté et la détermination de coopérer sur la base d'un respect mutuel et d'objectifs communs. Mais les avantages sont évidents : à la place de lieux de travail paralysés on aura une économie stable et florissante; au lieu de travailleurs brimés, épuisés et réduits au silence, on verra des travailleurs qui croient en ce qu'ils font et désireux de contribuer au succès de leur entreprise; au lieu d'une économie mondiale stagnante par faiblesse du pouvoir d'achat, on aura un plus grand nombre d'individus égaux et libres qui ne craindront pas d'investir ni de consommer. Ce qui importe plus encore c'est que cela contribuera à prévenir des tragédies sur le lieu de travail et permettra aux 3 milliards de travailleurs du monde de prendre part au développement d'une économie socialement, écologiquement et économiquement viable qui n'opprime personne.

#### *Perspectives de l'entreprise et des syndicats*

33. **M<sup>me</sup> Burrow** (Confédération syndicale internationale) dit que le monde a besoin d'un nouveau modèle d'affaires. Une lente croissance économique, le chômage, la précarité de l'emploi, les inégalités et les bas salaires sont la réalité de nombreux travailleurs et de leurs familles, et pour 75 % de la population mondiale la protection sociale est insuffisante ou inexistante. Les économies du monde continuent de pâtir d'une demande stagnante et d'une dette élevée souveraine ou privée, ce qui risque d'empirer si



l'inflation s'aggrave à cause de la baisse des cours du pétrole. En janvier 2015, 23 des 28 pays de l'Union européenne, la région la plus touchée par la stagnation économique, ont connu une baisse annuelle de leurs prix à la consommation. Les économies dépendantes de leurs exportations de pétrole ou d'autres produits de base sont vulnérables également et la montée des taux d'intérêt aux États-Unis peut conduire à une plus grande instabilité. La proche réunion des institutions financières internationales devrait saisir l'occasion de la baisse des prix du pétrole pour encourager l'adoption rapide de taxes sur le carbone, ce qui assurerait des revenus pour financer des infrastructures écologiquement viables et d'autres initiatives publiques et privées nécessaires pour affronter le changement climatique et créer des emplois.

34. Les emplois, les salaires et la protection sociale sont des questions centrales pour les gens et les économies nationales. Selon le rapport de l'OIT : *Perspectives pour l'emploi et le social dans le monde – Tendances 2015*, les taux de chômage restent supérieurs à leurs niveaux de 2007 avant la crise, et cette situation désespérée s'accroît du fait que les jeunes et les femmes se découragent. Il s'en suit que les taux de participation des forces vives sont considérablement plus faibles. Dans certains pays de la zone euro le quart de la main d'œuvre est au chômage par suite des mesures d'austérité. Dans le monde en développement la dépression et les tensions sociales sont de plus en plus visibles.

35. La part de la masse salariale dans l'économie mondiale a diminué et les inégalités sont en hausse, ce qui menace la capacité de survie des populations ainsi que la demande et la croissance économiques. Les forces actives mondiales sont très vulnérables; sur les 60 % d'employés du secteur institutionnalisé, la plupart se trouvent dans une situation de plus en plus précaire. Les autres luttent pour survivre dans le secteur informel, privés de protection sociale, sans garantie d'un salaire minimum et sans contrat de travail ni droits du travail. De plus, près de 30 millions de travailleurs sont piégés dans le travail forcé, forme inacceptable d'esclavage moderne qui ne devrait pas être toléré. Les objectifs de développement durable doivent comprendre le plein emploi et le travail décent, avec une protection sociale universelle prévoyant un socle de protection sociale minimale. Les défenseurs du travail décent doivent se joindre à l'OIT pour assurer que ces objectifs sont adoptés, assortis des

indicateurs les mieux appropriés pour mesurer les progrès, sur la base du projet de l'OIT destiné à mesurer les conditions de travail décent. À cet égard l'OIT devrait être chargée de faire des rapports sur les droits à l'emploi, les salaires, l'emploi des femmes, des jeunes, des handicapés et des migrants, de même que sur les compétences requises afin de permettre de mieux définir la ligne d'action et l'investissement ciblé.

36. Le modèle mondial dominant de chaînes d'approvisionnement a fini avec des bas salaires, des conditions de travail incertaines et précaires, sans garantie des droits des travailleurs. Il faut que cela change. Les questions relatives aux emplois et aux chaînes d'approvisionnement, et à la participation des jeunes et des femmes est au programme du Groupe des sept (G7) et du Groupe des vingt (G20). Il conviendrait de faire de substantiels investissements dans l'infrastructure, l'économie de l'aide et l'action liée au climat, appuyés par les institutions financières internationales et les Nations Unies pour stimuler la création de millions d'emplois qui font cruellement défaut. On devra, conjointement avec les Nations Unies et l'OIT, s'attaquer au problème des inégalités, s'agissant notamment de la protection sociale, du salaire minimum, et des négociations collectives. Les taux des salaires ne sont pas uniquement une question de marché mais aussi un droit de l'homme non négociable. La Déclaration universelle des droits de l'homme dispose que : « Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. », assertion reprise dans la Déclaration de Philadelphie et la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. La responsabilité de l'entreprise envers le respect des droits de l'homme est énoncée dans les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Le salaire minimum et la négociation collective sont des droits essentiels pour la dignité du travailleur. La viabilité à l'échelle mondiale doit reposer sur une solide fondation qui est la sécurité et la stabilité du travail, assortie des droits fondamentaux du travail, avec des salaires équitables et une protection sociale – en bref, un travail décent. Le travail décent est au centre d'un avenir garant d'une authentique dignité.

37. **M. Funes de Rioja** (Organisation internationale des employeurs) dit que les dirigeants doivent être prêts à répondre aux défis soulevés par les changements mondiaux et régionaux. Ces réponses doivent être fondées sur le dialogue social, le respect des droits fondamentaux, et une protection sociale nationale à la portée de tous. Une fois que de justes règles du jeu sont établies la concurrence commerciale peut être loyale. L'Organisation internationale des employeurs croit en la mondialisation, mais celle-ci doit être équitable, fondée sur le travail décent et l'entreprise viable.

38. Afin de créer les 600 millions d'emplois qui seront nécessaires au cours de la prochaine décennie et pour s'occuper de la question du chômage des jeunes et des femmes, des bas salaires et du secteur informel, l'entreprise à l'échelle mondiale, conjointement avec l'OIT et le G20 se concentre sur la création d'emplois et sur les initiatives de formation. Il existe un réel engagement à placer l'emploi au cœur du redressement. Mais les paroles ne suffisent pas, c'est de cibles concrètes et mesurables dont on a besoin. Certains gouvernements offrent des encouragements pour la création d'emplois, mais ils n'ont pas vraiment de suite et nombre de pays n'ont pas tenu leurs engagements.

39. Afin de créer des possibilités d'emploi et de travail décent aux nouveaux venus sur le marché du travail, il faudra procéder à des réformes structurelles pour accroître l'adaptabilité et la mobilité au sein des marchés du travail et entre ceux-ci. La législation du travail devra être actualisée, simplifiée et adaptée aux objectifs, les démarches bureaucratiques devront être réduites, et les coûts du travail non rémunéré devront être examinés. Pour encourager la création d'emplois il faudra adopter des politiques qui encouragent les entreprises à embaucher, et qui éliminent les obstacles rencontrés pour démarrer, faire tourner et développer une entreprise. Si l'on veut accroître la participation des jeunes et des femmes il faudra réduire les obstacles à l'embauche. Certains obstacles tels que l'inaccessibilité ou le coût prohibitif des garderies d'enfants, la désapprobation sociale que rencontrent les mères au travail, et la législation restrictive et discriminatoire doivent aussi être supprimés. Des mesures fiables, efficaces et souples, alignées sur les besoins du marché du travail minimiseraient les obstacles à la mobilité des travailleurs, y compris la reconnaissance mutuelle des compétences et des

qualifications. Les efforts visant à améliorer la sécurité et l'hygiène industrielle doivent s'appuyer sur le dialogue social. Le Conseil peut offrir son concours et constituer une tribune pour les échanges de vues sur les meilleures pratiques dans ce domaine.

40. Le deuxième domaine prioritaire dans la création de possibilités d'emploi pour les jeunes et les femmes concerne les systèmes d'apprentissage et de formation qui doivent être mieux adaptés et s'aligner sur les besoins du marché. Il faut à cette fin élaborer des programmes d'apprentissage et améliorer la coopération entre l'entreprise et les établissements d'enseignement professionnel et de formation. Les programmes d'apprentissage doivent être en phase avec les nouvelles réalités, les nouvelles technologies et professions, tandis que les établissements d'enseignement professionnel et technique doivent disposer des toutes dernières technologies. Malheureusement, si certains pays ont accru le nombre de programmes et leur qualité, ils ne sont pas majoritaires. Nombre de gouvernements perpétuent un enseignement professionnel et technique qui n'est pas en phase avec les besoins du marché du travail. Les gouvernements doivent donc adopter des plans nationaux de l'emploi et collaborer avec les sociétés multinationales afin de bénéficier de leurs connaissances spécialisées et établir des programmes d'apprentissage. L'Organisation internationale des employeurs, en collaboration avec le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE a instauré un réseau mondial de l'apprentissage pour encourager le monde de l'entreprise à contribuer directement et concrètement à la mise en œuvre de recommandations et d'engagements sur l'emploi des jeunes et l'apprentissage. Des réseaux d'apprentissage ont été institués en Indonésie et en Turquie et devraient l'être prochainement en Espagne et dans de nombreux pays d'Amérique latine. Ces mesures sont louables mais les cadres juridiques et les conditions favorables devront être créés pour faciliter et élargir les programmes d'apprentissage.

*Table ronde sur le thème « La profonde "réflexion" sur les emplois et la croissance »*

41. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International), animateur, demande à quel point les participants jugent l'actuelle situation économique mondiale, mauvaise.

42. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que l'on estime actuellement à 200 millions le nombre de chômeurs dans le monde, mais on est loin du compte, contre 45 millions de personnes qui entrent sur le marché du travail chaque année. Dans ce contexte la situation économique mondiale est déplorable car la croissance n'est pas assez rapide pour entamer le chômage existant ou pour endiguer la marée du chômage à venir.

43. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) se demande pourquoi la création d'emplois ne se produit pas alors que les décideurs ne cessent de nous jurer que c'est leur principale priorité.

44. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que si l'on n'a pas créé suffisamment d'emplois c'est parce que l'économie mondiale suit une trajectoire de croissance plus lente qu'avant la crise économique mondiale.

45. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que d'un point de vue mondial le vrai problème tient à l'absence d'une demande globale effective qui elle-même découle de la politique d'austérité et autres politiques nocives adoptées en Europe, des déficiences dans la structure de la zone euro, et de la faiblesse des politiques menées par les États-Unis. Vu que la récession a commencé en 2007, l'effort de redressement est jusqu'à présent très décevant.

46. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que la situation actuelle résulte d'un manque de demande globale. Considérant le haut niveau d'endettement qu'il s'agisse des marchés avancés ou des marchés émergents, il devient impossible d'emprunter, et les décideurs sont obligés de se tourner vers l'offre. Les réformes structurelles insistent davantage sur la politique budgétaire en termes de dépenses comme de recettes.

47. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que la tâche qui nous attend n'est certes pas facile mais que la croissance durable est au centre de la politique européenne guidant les travaux de la nouvelle commission sur la création d'emplois. La responsabilité budgétaire et les réformes structurelles restent à l'ordre du jour et propices à la croissance. Par ailleurs, le Plan d'investissement pour l'Europe va libérer des ressources qui pourront être

affectées à l'économie réelle et potentiellement créer un plus grand nombre d'emplois décents.

48. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit qu'il est possible d'appliquer un certain nombre de méthodes pour corriger la carence de demande globale. L'une des fautes que commet l'Europe est de se focaliser sur la dette et les déficits budgétaires, en d'autres termes sur le côté passif du bilan, sans tenir compte également de l'actif, notamment le capital humain. L'absence d'investissement dans le capital humain après une longue période de chômage élevé, en particulier parmi les jeunes, signifie que la richesse réelle des pays européens s'amenuise comme l'attestent le fait que les prévisions concernant le potentiel de croissance de l'Europe sont à la baisse, non à la hausse, et les discussions sur la réforme structurelle. La future capacité de production est en voie de destruction.

49. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que durant la crise il est devenu évident que si la dette des États membres de l'Union européenne devenait trop élevée c'en était fini de la confiance dans les finances publiques, engendrant l'instabilité. La politique budgétaire est ainsi devenue une priorité à traiter d'une manière propice à la croissance.

50. L'Italie entreprend de réelles réformes structurelles et opère des changements sur le marché du travail, notamment par la promulgation de nouvelles lois relatives à l'emploi, convaincue que le relèvement passe par ce type d'initiatives. La France est en bonne voie de redressement mais ne fait pas assez et la Commission suit sa situation de très près.

51. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que dépeindre l'Europe comme complètement hors des rails et les États-Unis comme étant sur la bonne voie n'est pas tout à fait exact. Si le redressement économique aux États-Unis mérite d'être applaudi, la réduction du chômage dans ce pays révèle un retrait massif du marché du travail reflétant le découragement des travailleurs. Il faut aussi évaluer la productivité; à cet égard, la productivité de la France a dépassé celle des États-Unis et du Royaume-Uni ces dernières années. Plutôt que de faire un choix entre réforme structurelle et politique

budgétaire et monétaire, un panachage des deux serait la meilleure voie à suivre.

52. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) dit que si les politiques monétaire et budgétaire sont plus rapidement applicables, la réforme structurelle est souvent promise mais non suivie d'effet.

53. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que le volet réforme structurelle est principalement une question liée à l'offre, et le point faible est actuellement la demande, comme en témoigne la situation en France, où l'on note un accroissement de la productivité et une absence de demande; à moins que la demande ne progresse au même rythme que la productivité on verra s'accroître le chômage et les inégalités. Le vrai problème avec la réforme structurelle en Europe tient au cadre institutionnel de la zone euro, et non à la structure de chaque État membre. Une Union bancaire et l'émission d'euro-obligations sont nécessaires; il faut par ailleurs que la Banque centrale européenne cesse de se centrer sur l'inflation au profit d'un plan plus large englobant la stabilité financière, la croissance, l'emploi et l'inflation.

54. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) note le déclin de la demande globale et dit que le quasi dépassement de la limite d'emprunt fait que la demande doit reposer entièrement sur l'offre. Une réduction des dépenses motivées par les subventions à l'énergie, par exemple, pourrait libérer plus de 1 000 milliards de dollars au profit de l'investissement du côté dépenses ce qui conduirait à des politiques tournées vers la demande. Par ailleurs, lorsque les Gouvernements indonésien et malaisien ont réduit leurs subventions à l'énergie, ils ont accru leur popularité au lieu de perdre le soutien public.

55. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que même si de nombreuses politiques de réforme structurelle procèdent à une redistribution, emprunter à un intérêt réel négatif est encore possible pour les pays les plus avancés; nombre d'investissements potentiels pourraient être structurels et axés sur la demande car ils amélioreraient la productivité tout en accroissant la demande, ce qui aiderait l'économie à court et long terme.

56. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des

travailleurs) dit qu'elle reconnaît que plus d'investissements sont nécessaires mais dit qu'il importe de savoir d'où va venir l'argent et de prendre des mesures pour lever les obstacles à l'investissement. À cet égard le but du Plan d'investissement pour l'Europe et de réveiller le capital dormant et d'encourager les investisseurs à investir dans l'économie réelle.

57. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) dit que lorsque le Plan d'investissement pour l'Europe a été annoncé nombre de personnes ont fait observer qu'il n'y avait pas beaucoup d'argent neuf dans tout cet argent, la majeure partie provenant d'autres sources, du secteur privé en toute probabilité.

58. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que le fonds se composait essentiellement de montants provenant de certains postes budgétaires européens et surtout de la Banque européenne d'investissement. Certaines garanties et participations peuvent être données à de petites entreprises pour compenser les premières pertes liées à d'éventuelles prises de risques, afin d'encourager les investisseurs à investir. Le Plan d'investissement devrait commencer à prendre effet d'ici un an à compter de son lancement en novembre 2014.

59. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que le Plan d'investissement pour l'Europe, quoiqu'il constitue un pas dans la bonne direction, est trop modeste. Dans la mesure où il déplace des fonds de provenances diverses la question est de savoir quelle proportion est progressive.

60. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que l'OIT se félicite de ce plan et pense qu'il peut être remanié de manière à optimiser ses effets bénéfiques sur l'emploi. Toutefois, dans un contexte de faibles taux d'intérêt et de forte rentabilité le problème n'est plus une question de réforme structurelle mais plutôt celui d'entreprises qui ne trouvent pas de destinations pour des investissements importants, en raison de la faible demande des consommateurs et du manque de confiance en la croissance.

61. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) se demande dans quelle mesure une dévaluation compétitive et la réduction du prix du

pétrole, n'ont pas, en dépit de leurs avantages, abouti à des politiques du chacun pour soi.

62. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que les politiques du chacun pour soi donnent lieu à des inquiétudes en ce qui concerne les taux de change et les politiques fiscales. Le Fonds monétaire international conseille à ses membres d'éviter la concurrence et plutôt d'œuvrer ensemble pour établir un impôt équitable. La coopération internationale sur les taux de change est également cruciale. Néanmoins, les bas prix du pétrole, sont en eux-mêmes nettement avantageux.

63. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que tout changement dans les prix relatifs aura ses gagnants et ses perdants. Par exemple, les consommateurs peuvent être avantagés alors que les investissements diminuent. Si l'on devait choisir, la baisse des prix du pétrole serait préférable. S'agissant de la demande globale, il existe deux manières de la restaurer, notamment par une redistribution allant des riches vers les pauvres en passant par les classes moyennes - ce qui s'est produit avec la baisse des cours du pétrole - et la politique budgétaire. Vu la marge de manœuvre budgétaire créée par les taux négatifs d'intérêt réel, existant actuellement dans les pays avancés, il serait insensé de leur part de renoncer à l'emprunt en vue de promouvoir la croissance future; malgré l'accroissement de la dette, l'actif l'emportera sur le passif.

64. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que la compétition fiscale doit aider les pays européens à atteindre leur but; il faut certes éviter les modes de compétition destructive qui engendrerait une spirale descendante tandis que les gouvernements manqueraient d'argent pour redistribuer et s'acquitter du mandat qui leur a été confié. Il existe à cette fin un accord au sein de l'Europe et au niveau international pour promouvoir la transparence; il existe aussi une proposition portant sur l'établissement d'une assiette commune, transfrontalière, pour l'impôt sur les sociétés européennes, dans le but de promouvoir un système fiscal plus juste. La concurrence fiscale doit dans certains cas être maintenue pour éviter l'autre extrême, à savoir une imposition excessive.

65. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit qu'en dépit des taux

d'intérêt actuellement bas, tous les pays ne disposent pas d'une marge de manœuvre budgétaire pour emprunter.

66. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) demande si les quelques pays qui, comme les États-Unis et l'Allemagne, n'ont pas de volant budgétaire, sont ceux qui doivent emprunter, plutôt que les pays très endettés.

67. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que si les pays du monde agissaient de concert sur les émissions de carbone, plus de 1 000 milliards de dollars pourraient être ainsi recueillis sans qu'il soit besoin d'emprunter sur le marché.

68. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) convient qu'une taxe sur le carbone, s'ajoutant à la protection de l'environnement et à la promotion d'une croissance plus soutenue, pourrait générer d'énormes sommes d'argent, qui pourraient en retour servir à des investissements dans le capital humain et dans d'autres domaines et stimuler la croissance. Selon le principe de base du coefficient multiplicateur d'un budget équilibré, si un impôt est appliqué et un certain montant dépensé, cela stimulera l'économie.

69. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit qu'elle est d'accord avec ces mesures pour autant qu'elles puissent également aider à transférer l'impôt sur le travail à d'autres sources.

70. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) fait observer que les groupes de pression opposés à la taxe sur le carbone sont de loin beaucoup plus acharnés et ont des moyens beaucoup plus importants pour les soutenir.

71. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que les pays où le consensus social a une large assise et où les intérêts particuliers ont moins de prévalence que dans les pays où la puissance de l'argent est plus forte, une taxe sur le carbone et des taxes transfrontalières peuvent jouer un rôle égalisateur et inciter d'autres pays à les imiter.

72. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que les taxes sur le carbone et la fixation des prix du carbone sont imminents. Les opérations financières peuvent

également s'ajouter à la liste des moyens d'augmenter les recettes potentielles. Néanmoins, ces dernières années la tendance a été dans le sens opposé. Les gouvernements ont beaucoup de possibilités de lever des impôts plus efficacement et équitablement et d'employer l'argent à des usages productifs; le problème actuel tient en partie à ce que ces mesures n'ont pas été prises au cours des dernières années.

73. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) dit qu'étant donné les antécédents des participants, leur conviction que la solution réside dans quelque forme d'augmentation des impôts, n'est pas surprenante.

74. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit qu'il ne s'agit pas d'augmenter les impôts mais d'instaurer un impôt progressif, ce qui est logique et nécessaire. Il fait observer à cet égard qu'il faut accroître l'efficacité des recettes fiscales.

75. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit qu'aux États-Unis où l'impôt est régressif, un volume important de fonds pourrait être prélevé seulement en passant à une imposition uniforme.

76. **M. Do Hung** (Vietnam) se demande quelles dispositions commerciales systémiques pourraient être prises à l'échelle mondiale pour palier l'incidence des subventions et des mesures commerciales adoptées par les pays développés à propos de la création d'emplois dans les pays en développement.

77. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que le vaste programme appelé cycle de négociations pour le développement, qui a fini dans l'impasse, contient un certain nombre de propositions comme l'élimination de la progressivité tarifaire. La structure des tarifs de nombreux pays avancés a été conçue pour que les pays en développement continuent de produire des matières premières plutôt que d'évoluer sur la chaîne de valorisation. Changer ce système aurait dû figurer parmi les principaux objectifs du cycle de négociations pour le développement, mais cela n'a pas eu lieu. Étant donné que 70 % des subventions des pays développés vont directement ou indirectement à l'agriculture, la politique concurrentielle du chacun pour soi est nocive pour les pays en développement et n'enrichit que quelques-uns dans les pays avancés.

78. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) reconnaît que le commerce est une question cruciale. Contrairement à la tendance qui s'est dégagée au cours des dernières décennies, la croissance des échanges commerciaux est, depuis 2007, plus faible que celle du produit intérieur brut (PIB). En outre, la part de l'investissement étranger direct dans le PIB est de 40 % plus faible qu'à son niveau de 2007. Les chiffres montrent que la mondialisation change radicalement de forme et de modalités.

79. **M<sup>me</sup> Kage** (Allemagne) demande quels conseils pourraient donner les participants aux pays les moins avancés et aux autres pays en développement.

80. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) dit que le monde en développement est confronté au problème des subventions créé par les pays avancés, s'ajoutant aux restrictions imposées par ces mêmes pays sur l'industrialisation.

81. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que le but du programme de développement pour l'après-2015 n'est pas de mettre un terme au développement mais de l'asseoir sur des bases plus solides et plus justes. Il devra être compatible avec les légitimes objectifs de développement des pays qui ne sont pas encore passés par la phase d'industrialisation. Les pays en développement n'ont pas le sentiment que le cycle de négociations commerciales travaille pour eux, pas plus qu'il n'encourage le développement. Par ailleurs, l'extraordinaire croissance globale qu'a connue le continent africain au cours de la dernière décennie ne se transforme pas en un développement diversifié, ou créateur d'emplois décents. Il faut trouver moyen de diversifier cette base de croissance et de promouvoir la création d'emplois.

82. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) fait observer que s'engager activement à équilibrer les besoins des pays en développement et des pays développés serait une initiative fondamentale dans la création d'emplois.

83. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que les travaux effectués au sein du Conseil économique et social visent justement à établir cet équilibre, évitant les objectifs de développement dépendants des donateurs, en faveur des objectifs communs et des efforts collectifs visant à suivre et

mettre en œuvre les projets de création d'emplois décents et de développement pour tous.

84. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que deux obstacles se présentent dans l'examen des politiques commerciales. Premièrement, les pays doivent avoir la latitude de définir leurs propres politiques, y compris industrielle. Alors que ces politiques étaient considérées de manière très négative, et que les accords commerciaux limitaient les possibilités des pays en développement de les appliquer, la Banque mondiale elle-même avait été amenée à reconnaître que les politiques industrielles pouvaient jouer un rôle majeur dans le développement. Deuxièmement, les nouveaux accords commerciaux passés d'une part entre pays développés et d'autre part entre pays développés et pays en développement, contiennent, selon certaines fuites, des dispositions qui semblent restreindre la possibilité d'édicter des règlements relatifs à l'environnement, à la santé et à la sécurité, qui rendraient le développement viable. Dans ce contexte mieux vaudrait s'efforcer d'établir un nouveau programme commercial plutôt que d'arranger le cycle de négociations sur le développement.

85. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que le fait qu'une majorité des 45 millions de nouveaux emplois nécessaires pour les nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année se situent en Afrique sub-saharienne et en Afrique du Sud souligne l'importance de la question.

86. **M. Patel** (Afrique du Sud) souhaiterait savoir si les obstacles à la demande sont structurels ou cycliques. D'autre part, d'après l'expérience de l'Afrique du Sud, l'accroissement des inégalités de revenus est à la fois le regrettable résultat de la croissance économique et des contraintes qui pèsent sur cette croissance car cela comprime la demande globale. À part les politiques fiscales de redistribution, l'intervenant voudrait savoir quels autres outils existent pour corriger les inégalités de revenus. Enfin, l'intervenant conteste le principe selon lequel toute nouvelle demande doit provenir de réformes sur le plan de l'offre. Mises à part les contraintes touchant les marges de manœuvre budgétaires, l'intervenant souhaiterait savoir ce que doit être le rôle des acteurs privés et des négociations collectives en ce qui concerne la demande globale.

87. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que la question de la demande globale est à la fois cyclique et structurelle; après sept ans d'assouplissement monétaire, l'argent s'est dirigé vers le secteur financier plutôt que vers le secteur productif. Actuellement, le marché du travail répond à l'assouplissement monétaire pour accroître la productivité du travail. Comme il s'agit réellement d'une question structurelle, la politique de l'offre est à présent la frontière pour les décideurs.

88. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) convient que la question est structurelle. Le renforcement du syndicalisme, la législation antitrust, les lois sur la gouvernance de l'entreprise et les systèmes d'éducation pourraient tous servir à lutter contre les inégalités qui ne font que croître depuis 1980 au moins. De plus, toute la structure économique et juridique doit être repensée pour encourager une plus grande égalité et combler l'écart qui va s'élargissant.

89. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) fait observer que la réforme structurelle est une mesure que toutes les parties approuvent en principe mais qu'elles ne parviennent jamais à appliquer.

90. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que par sa nature même la réforme structurelle demande du temps pour être appliquée et produire des effets. Les efforts européens pour opérer ces réformes sont en cours, visant les inégalités en particulier. Dans le cas de la Grèce, les problèmes préexistants ont demandé de très profondes réformes structurelles. Il a fallu établir un judicieux équilibre entre solidarité et responsabilité.

91. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que la réforme structurelle a été lente à démarrer en raison des points de vue divergents quant à savoir quelle réforme était la bonne. Certaines des réformes qui ont été encouragées ont en fait accru les inégalités.

92. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que la réforme structurelle a été présentée comme un moyen d'assouplir les marchés du travail et n'a en réalité fait qu'accroître les inégalités. Toutefois, l'accroissement des inégalités est structurellement fondé, et on pourrait y remédier par des réformes telles que le renforcement des

négociations collectives, l'augmentation du salaire minimum, l'établissement d'une protection sociale minimale, et en inversant la contraction de la part du revenu du travail.

93. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) note que les réformes structurelles mises en œuvre en France, en Espagne et en Grèce vont à l'opposé de ce qu'on en attendait.

94. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit qu'il faudrait peut-être forger un nouveau terme mais il n'en reste pas moins nécessaire de combattre les inégalités à leurs racines structurelles.

95. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que les réformes entreprises dans le cadre du programme Europe 2020 donnent des résultats dans certains États membres de l'Union européenne.

96. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) demande si des résultats sont attendus dans les domaines des droits et avantages des travailleurs.

97. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que l'on enregistre des résultats dans ces deux domaines mais que les inégalités ne concernent pas seulement certains droits spécifiques des travailleurs. Un marché du travail qui assure la protection des employés doit être complété par une politique sociale qui offre aux chômeurs un accès plus facile aux possibilités d'emploi.

98. **M. Minami** (Japon) demande comment les participants voient la situation du Japon, caractérisée par une croissance insuffisamment forte, un taux de chômage de 3,5 % et un taux décroissant d'emplois permanents et stables.

99. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que de nombreuses opinions sur le Japon ont été négatives à l'excès. Compte tenu de la diminution régulière de la main d'œuvre d'environ 25 % par an, la croissance du pays en termes de productivité le place presque au sommet des pays avancés. Le chiffre du PIB ne reflète pas toute la situation. En termes de niveau de vie, d'autres aspects de la société, y compris le faible taux de chômage sont une marque de succès. Après les

premières mesures dans la bonne direction en ce qui concerne la politique fiscale, le Japon a augmenté les impôts prématurément, alors qu'il aurait dû imposer une taxe sur le carbone, ce qui aurait stimulé l'investissement dans l'atténuation des effets de l'empreinte carbone, et aurait eu pour conséquence d'accroître la demande.

100. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que l'affaiblissement de l'offre de travail est responsable. Pour stimuler la croissance toutes les femmes japonaises éduquées devraient être incorporées dans la population active du Japon.

101. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que l'incorporation des femmes dans la population active serait une réforme structurelle très importante pour le Japon où les femmes, bien que possédant un haut niveau d'éducation, sont sous-représentées par comparaison avec la main d'œuvre d'autres pays.

102. **M. Jennings** (UNI Global Union) dit que la génération de dirigeants d'entreprises particulièrement irresponsables, qui ont plongé le monde dans des crises, qui se sont grassement payés et ont échappé à l'impôt, devrait être appelée à rendre des comptes.

103. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que les entreprises existent pour réaliser des bénéfices, ce qui est normal; ce qu'il faut c'est investir de nouveau dans l'économie réelle. Le secteur financier plus que les entreprises doit répondre de la crise. Il faudra parvenir à une meilleure conception de la rémunération des cadres d'entreprises. Le dialogue social peut être un moyen de sortir de l'impasse actuelle. La Commission européenne fait de prodigieux efforts dans ce sens et le Premier Ministre de la Suède s'est exprimé sur le nouveau pacte mondial, préconisant un engagement entre les travailleurs et l'entreprise en vue de meilleurs résultats.

104. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit qu'il ne faut pas seulement se centrer sur la relation travailleurs/entreprise mais que les gouvernements doivent également s'impliquer. Les milliers de milliards de dollars non investis doivent être exploités.

105. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que



personne ne voudra investir s'il n'y a pas de demande. Les principales sociétés multinationales ont des milliers de milliards de dollars dans leurs coffres tandis que les petites et moyennes entreprises ne peuvent obtenir de capitaux étant donné la baisse des prêts à des entreprises ordinaires et la financiarisation de l'économie mondiale. Par ailleurs, le cadre réglementaire de l'Europe a engendré la divergence plutôt que la convergence, d'où une fuite des capitaux quittant les pays en crise pour s'abriter dans les pays forts; la faiblesse des banques se constate par un net tassement des prêts aux petites et moyennes entreprises, ce qui a en retour entravé la création d'emplois.

106. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que la faible demande globale appelle une approche axée sur l'offre. À cet égard, le Plan d'investissement pour l'Europe, au titre duquel les fonds proviennent du secteur privé, est un bon modèle.

107. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit que par sa nature même la réforme structurelle prendra quelque temps. Plutôt que désigner des coupables pour les fautes du passé, il vaudrait mieux se demander comment mieux faire dans l'avenir et poursuivre un dialogue social constructif. À cette fin il faudra élaborer des politiques dont l'acceptation et l'acceptabilité seront assurées par la contribution et l'appui des partenaires sociaux.

108. **M. Wallin** (Finlande) se demande si le débat tient compte des changements apportés à la situation économique par les rapides progrès technologiques; l'apparition des sociétés numériques entraîne une réduction de l'investissement dans l'infrastructure, le logement et le commerce de détail.

109. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) demande si l'investissement dans l'économie numérique ne va pas désavantager l'investissement en général.

110. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que les nouvelles technologies vont transformer le monde entier. Pour répondre à cette transformation, les gouvernements devront investir davantage dans l'éducation et la recherche-développement. La conjonction des nouvelles technologies et de la croissance manufacturière ajoutera de la valeur, ce qui est positif.

111. **M. Charles** (Trinité-et-Tobago) dit que la discussion n'a pas abordé la question du financement du développement ni des politiques punitives des institutions de Bretton Woods et du secteur bancaire, parfois accusés de financer le sous-développement. L'intervenant souhaite à cet égard demander l'avis des participants sur la restructuration avant la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement qui doit se tenir en Éthiopie.

112. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que la communauté internationale et les donateurs n'épargnent aucun effort pour mobiliser davantage de ressources au service du développement afin que la Conférence de Juillet donne de bons résultats et prépare la voie aux objectifs de développement durable pour les 15 à 20 prochaines années. Dans ce but, les États doivent aussi jouer un rôle décisif en tant que principales parties prenantes dans le développement. Les gouvernements pourraient se charger de résoudre nombre de questions touchant les revenus, y compris une réforme dans le domaine de l'énergie, la qualité des dépenses, et une efficacité accrue.

113. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que le secteur financier n'a pas été en mesure de canaliser l'épargne dans l'investissement qui en avait besoin. Cependant, certaines institutions comme la Nouvelle banque de développement et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, s'emploient activement à recycler l'épargne mondiale et veillent à ce qu'elle profite aux pays en développement. Les Nations Unies déploient également des efforts pour redresser le marché de la dette souveraine qui avait malheureusement été détruit par l'opposition du Gouvernement des États-Unis, erreur stratégique et politique de sa part. L'intervenant espère que les efforts des Nations Unies seront couronnés de succès, car les flux de capitaux provenant du marché de la dette souveraine aideraient à créer des emplois.

114. **M<sup>me</sup> Davis** (Gray Panthers) demande ce que pourraient faire les Nations Unies quand les gouvernements outrepassent les limites de la législation et se moquent de la volonté du peuple, comme dans le cas des accords commerciaux secrets négociés entre les États-Unis et l'Europe.

115. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) demande à M. Ryder s'il est favorable au

Partenariat transpacifique et autres accords commerciaux analogues et quelles sont les principales préoccupations qu'ils suscitent pour lui.

116. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que la valeur des accords commerciaux dépend de ce que ceux-ci contiennent. Les controverses que déclenchent le Partenariat transpacifique et ses contreparties dans d'autres régions sont bien connues. Comme de plus en plus d'accords commerciaux sont passés sur les plans régional et bilatéral, des chapitres sociaux tenant compte des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail y sont intégrés. De raisonnables solutions sur ces éléments fondent la lettre et l'esprit de la notion de commerce équitable.

117. **M<sup>me</sup> Nilsson Snellman** (Suède) se demande quelles mesures les gouvernements devraient prendre pour assurer pleine et égale participation aux femmes dans la main d'œuvre mondiale face au marasme des marchés du travail.

118. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que les gouvernements doivent fournir des incitations fiscales, des services de garderie d'enfants, des congés et des heures de travail souples, et assurer l'éducation des filles afin que les femmes puissent entrer sur le marché du travail.

119. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) demande s'il serait nécessaire de surmonter les préjugés culturels avant de mettre en œuvre ces mesures.

120. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que la barrière culturelle, bien que nettement moins élevée que par le passé, existe toujours. Si les gouvernements prenaient des mesures, un nombre accru d'individus mesureraient combien il importe que les femmes entrent sur le marché du travail.

121. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit qu'une bonne éducation est essentielle, comme le sont les politiques et les services sociaux permettant aux hommes comme aux femmes d'établir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

122. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit qu'un cadre directeur de ce type accroîtrait la demande globale. Des dépenses additionnelles auraient un

impact direct sur la demande effective, ce qui attirerait un plus grand nombre de gens dans la population active. Cependant, une population active plus nombreuse en l'absence de demande globale ne ferait qu'accroître le taux de chômage. C'est pourquoi les réformes structurelles sans les réformes nécessaires sur le plan de la demande, ne fonctionneront pas.

123. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) notant qu'à présent les femmes au travail gagnent 77 dollars quand les hommes en gagnent 100, souligne la nécessité de résoudre cette question d'inégalité.

124. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) fait observer que de fermes mesures de discrimination positive et des lois antidiscriminatoires seraient nécessaires.

125. **M. Quest** (Présentateur et journaliste à CNN International) se demande ce qui freine la plus large participation des femmes dans la vie active étant donné que l'on s'accorde généralement à reconnaître son importance.

126. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que les barrières structurelles dans l'éducation, les attitudes culturelles et la disponibilité de crèches comptent parmi les obstacles à une large participation des femmes à la vie active. Par ailleurs, les efforts généraux visant à combler l'écart entre les taux de participation des hommes et des femmes - l'objectif du G20 est de 25 % d'ici à 2025 - devra tenir compte du problème de base, à savoir la création d'emplois.

127. **M<sup>me</sup> Kvalsøren** (Norvège) demande aux participants de citer deux résultats clefs de la proche Conférence sur le financement du développement, qui se tiendra en Éthiopie, susceptibles d'avoir le plus fort impact sur le programme de croissance et de travail décent pour tous.

128. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit qu'il faut que les fonds nécessaires soient disponibles et qu'un accord se fasse non seulement sur des principes généraux mais sur un système d'indicateurs et un mécanisme de suivi qui assure la réalisation des objectifs.

129. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que la stratégie des

dépenses et les priorités devront également être redéfinies.

130. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que le seul résultat de la plus haute importance serait de convaincre les pays avancés de verser leur contribution de 0,7 % au titre de l'aide publique au développement (APD) à laquelle ils se sont engagés il y a des années. Il serait crucial également que d'autres institutions, comme la Nouvelle banque de développement, facilitent la redistribution de l'épargne vers les pays en développement, et de donner une plus grande latitude à la Banque mondiale et aux autres banques multilatérales afin qu'elles puissent mieux remplir leur rôle.

131. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit que les pays en développement comme les pays développés devraient prendre la ferme résolution de commencer à financer les processus de développement durable à partir de l'économie réelle.

132. **M<sup>me</sup> Perceval** (Argentine) dit que les pays en développement, en essayant d'accroître leur participation dans la gouvernance mondiale, se sont heurtés à la vive opposition des pays développés. Elle demande comment le monde en développement peut contribuer à réformer le système financier international si sa voix est amoindrie ou totalement absente.

133. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit qu'il est vital de poursuivre les réformes de la gouvernance internationale. Pour sa part, le FMI a approuvé une réforme des quotas en 2010 pour tenir compte des modifications de la structure économique mondiale. Malheureusement, le Congrès des États-Unis n'a pas encore approuvé la réforme, au grand dam de nombreuses personnes. On s'efforce de résoudre le problème par d'autres moyens, faisant en sorte que la voix des pays à faible revenu et des marchés émergents se fasse entendre dans l'arène internationale.

134. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) dit que l'incapacité du Congrès américain à rester en phase avec des événements déjà dépassés a conduit à la création d'institutions comme la Nouvelle banque de développement.

135. **M<sup>me</sup> Burrow** (Confédération syndicale internationale) dit qu'en réponse à la question de la représentante de la Norvège, c'est un socle de protection sociale minimal qui serait le résultat le plus important obtenu par la proche Conférence sur le financement du développement. En Inde, un modeste socle de protection sociale a relancé l'ensemble de l'économie. Elle espère que la poursuite des réformes structurelles en Europe n'aboutira pas à réduire davantage les salaires minimum et les négociations collectives.

136. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) est d'accord qu'il est extrêmement important de préserver les négociations collectives tout en procédant à des réformes structurelles. Le FMI œuvre de concert avec l'Organisation internationale du travail sur l'établissement d'une protection sociale minimale, et a intégré dans son plan directeur la question de la protection des pauvres.

137. **M<sup>me</sup> Thyssen** (Commissaire européenne : Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité des travailleurs) dit qu'elle est en faveur d'une protection sociale minimale sur le plan international et en Europe. Toutefois, la Commission européenne n'a pas compétence pour imposer des salaires minimum ni autres mesures connexes. Ce qu'elle peut faire c'est de promouvoir ces mesures dans les recommandations propres à chaque pays et contribuer à établir un concept de revenu minimum comme une condition requise pour une vie décente dans le cadre des normes de référence de l'Organisation mondiale du travail. À ce jour, 22 pays européens sur 28 appliquent un salaire minimum.

138. L'intervenante espère que dans l'avenir, le Plan d'investissement pour l'Europe va générer un million de nouveaux emplois en Europe sur trois ans, projection assez modérée, confirmée par l'Organisation mondiale du travail.

139. **M. Zhu Min** (Sous-Directeur général du Fonds monétaire international) dit que la croissance de l'emploi est très importante et que toutes les parties prenantes doivent prendre leur part de responsabilité. Au FMI des études sont faites sur la politique à suivre pour la croissance de l'emploi, comme indiqué également dans ses consultations au titre de l'article IV.

140. **M. Ryder** (Directeur général de l'Organisation internationale du travail) dit qu'il espère rendre compte au conseil dans un an sur les mesures tangibles qui auront été prises et concrétisées par les imminentes conférences sur le financement du développement, le programme de développement pour l'après-2015 et le changement climatique.

141. **M. Stiglitz** (Lauréat d'un Prix Nobel et professeur d'économie à Columbia University) souligne qu'une bonne politique relative au climat et à l'environnement pourrait stimuler l'économie, car les recettes de la taxe sur le carbone et de l'écotaxe, si elles sont judicieusement utilisées, pourraient avoir un impact majeur. Le sérieux problème des inégalités est une réelle carence dans la demande globale. D'autre part, la protection sociale devrait s'appliquer aussi aux classes moyennes, pas seulement aux pauvres. Enfin, l'intervenant se déclare préoccupé par les réformes structurelles préconisées en Europe, craignant qu'elles n'engendrent plus d'inégalités et de plus faibles résultats économiques. Alors que tout le monde trouve que certaines réformes structurelles sont nécessaires, il est vital de s'assurer que les réformes entreprises apportent plus de croissance et d'égalité.

*La séance est levée à 13 h 5.*